Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer

Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation

Band: 8 (1969-1970)

Heft: 31

Rubrik: Quarante-septième Congrès des Suisses de l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

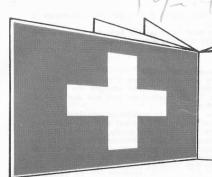
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



- No 31 - octobre 1969 8ème Année

Paraît 4 fois par an

le courrier suisse

Publié sous les auspices de la Conférence des Présidents et Délégués des Sociétés Suisses de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg

COMMUNICATION DE L'AMBASSADE

L'Ambassade vous adresse, joint à ce « Courrier », un schweizerische Landesbibliothek Mémento sur l'assurance facultative des Suisses à l'étranger (AVS/AI) valable à partir du 1° janvier 1969, date de l'entrée en vigueur de la 7° révision de l'AVS/AI

Elle attire tout spécialement votre attention sur les points 3 à 8 relatifs aux possibilités d'adhésion concernant les ressortissants suisses des deux sexes, et signale aux futurs bénéficiaires de rentes ordinaires que, consécutivement aux nouvelles dispositions, ils peuvent sous certaines conditions demander d'ajourner le début des prestations auxquelles ils ont droit. L'Ambassade les renvoie à ce sujet au point 19 du Méménto.

Les nouvelles mesu es de sad otation concernant les estations d'adidit sont a stiomé au point 21 et les prestations d' validit sont

allocations de Lecou. au pc . 24

rue Philippe-le-Bon BRUXELLES 4

éventuel

Retour

L'Ambassade et la Caisse suisse de compensation, 35, rue des Pâquis, CH - 1201 Genève, restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au sujet de ce qui précède.

QUARANTE-SEPTIEME CONGRES DES SUISSES DE L'ETRANGER

Ce 47° Congrès s'est tenu à Montreux les 29, 30 et 31 août 1969. Les principales manifestations inscrites au programme de ces journées consistaient en une réunion de la Commission des Suisses de l'étranger, en une assemblée plénière, en diverses réunions et discussions de groupes et de comités et en une conférence de presse.

Quant à la partie dite récréative, elle comprenait un dîner le samedi soir, suivi de productions et de danse et, le lendemain dimanche, une très agréable croisière — le soleil étant de la partie — sur le lac Léman, avec arrêt à Morges pour un remarquable culte oecuménique bilingue, et à Coppet pour la visite, dans les salles du Château, de la très intéressante exposition « Les Suisses

au Service Etranger ».

Le thème général, choisi cette année comme base de discussion, était vaste et d'une importance particulière : « Les Suisses de l'étranger et l'économie suisse », aussi les discussions et les exposés furent-ils abordés sous quatre aspects principaux, soit 1) « L'émigration : perte ou profit pour la Suisse ? », 2) « L'utilisation du potentiel suisse à l'étranger par l'économie suisse, vœux réciproques », 3) « Les problèmes de la réintégration professionnelle des rapatriés » et 4) « Les possibilités de formation professionnelle en Suisse pour les jeunes Suisses de l'étranger ».

La réponse au premier de ces problèmes est donnée par le chef du Département de l'économie publique, le Conseiller fédéral Hans Schaffner.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE BIBLIOTECA NAZIONALE SVIZZERA

> D'emblée ce dernier considère comme une évidence indiscutable l'aspect bénéfique de l'émigration. Puis, commentant ce côté positif, il ajoute, en substance, que notre pays n'a plus le monopole de la qualité. Nos concurrents les plus directs, parmi lesquels on trouve des pays récemment industrialisés, ont accompli des progrès extraordinaires.

Nous avons donc chez nous un besoin pressant de chercheurs, d'ingénieurs, de techniciens, de dessinateurs, de chimistes, d'ouvriers spécialisés et, avant tout, d'enseignants compétents de tous échelons. Aussi, c'est dans tous ces domaines que les trésors d'expérience acquis par nos émigrés représentent pour la Suisse un gain inappréciable. D'autre part, pour le rayonnement et le bon renom de notre pays à l'étranger, l'activité de nos compatriotes dans le tiers monde constitue un apport particulièrement apprécié, lorsqu'en s'expatriant ils font bénéficier les nouveaux Etats de leur savoir.

Le deuxième point fait ensuite l'objet d'une « table ronde », présidée par M. R. Bühler, membre de la C.S.E. et président de l'Union des Chambres de commerce suisses à l'étranger, table ronde autour de laquelle ont pris place des personnalités des communautés suisses de l'étranger, ainsi que d'éminents représentants de l'économie suisse.

Au cours des débats devant l'assemblée plénière, certaines constatations sont mises en évidence : l'émigration ne progresse plus et diminue même, compte tenu de l'augmentation de la population. Sur le plan économique, l'émigration ne suit ni le rythme puissant de l'accroissement du commerce extérieur, ni celui des investissements suisses à l'étranger. Nous perdons des avant-postes et des antennes. Il ne suffit pas d'avoir un peu partout des ambassadeurs efficaces, entourés de collaborateurs de valeur pour défendre notre cause. Il faut aussi des hommes dans les affaires.

Comme remède à cet état de chose, diverses solutions sont préconisées : appui de la Confédération aux Chambres de commerce suisses à l'étranger, développement des représentations suisses aux foires étrangères, création d'expositions suisses itinérantes, multiplication de « Centres suisses » dans les grandes villes étrangères, prise de conscience et meilleure utilisation du « potentiel suisse à l'étranger » par notre économie, etc.

En effet, la Suisse doit se rappeler qu'elle est un petit pays, qu'on parle peu d'elle, notamment dans la presse, et qu'elle doit se manifester elle-même pour rappeler son existence dans un monde où tout s'oublie vite.

Offert par

COTRACO

SOCIETE ANONYME

BRUXELLES 2 - 6, RUE DE LA DYLE

COMPAGNIE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS

INGENIEURS-ENTREPRENEURS

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES - BETON ARME **BATIMENTS**

Les troisième et quatrième volets, soit, d'une part la réintégration des émigrés revenus au pays et, d'autre part, les possibilités de formation professionnelle des jeunes Suisses de l'étranger, ont été abordés et discutés au sein de divers groupes de travail dont les responsables ont ensuite fait rapport à l'assemblée plénière.

Il ressort de ces échanges de vues que la situation est, à quelques nuances près, la même pour tous : architectes et ingénieurs, techniciens et géologues, chimistes et physiciens, professeurs universitaires et juristes, écono-

mistes et commerçants.

Le retour en Suisse est mal organisé. Les structures d'accueil manquent cruellement. La réintégration est difficile et mal résolue au titre des assurances sociales. Personne ne sait trop à qui s'adresser. Une grande question est aussi celle de la position hiérarchique dans l'entreprise. Pour l'émigré qui n'a cessé d'appartenir à une maison suisse disposant notamment de filiales à l'étranger, la solution est assez simple. Pour les autres, en revanche, elle peut être dramatique.

Sur ce point, les congressistes unanimes ont demandé la généralisation d'un ingénieux système mis en place par notre ambassade de Washington et l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. Ce système consiste à établir un fichier contenant tous les noms et qualités des « cerveaux » travaillant en Amérique du Nord. fichier auquel les employeurs suisses ont accès. De plus, un bulletin spécialement édité par l'ambassade publie les

offres et les demandes d'emplois.

Quant à la formation professionnelle des jeunes Suisses de l'étranger, elle se heurte, elle aussi, à de multiples difficultés: concordance des études accomplies, méconnaissance des structures professionnelles suisses et, surtout, problème du financement d'un séjour prolongé en Suisse.

Le Secrétariat des Suisses de l'étranger a, finalement, été chargé de récapituler les conclusions auxquelles le congrès est arrivé et de les transmettre à nos Autorités fédérales, en leur demandant de les étudier et en souhai-

tant qu'une suite positive leur soit donnée.

En marge de ce congrès, notons également une louable initiative du Secrétariat des Suisses de l'étranger et de l'Office suisse d'Expansion commerciale qui avaient organisé, dans le hall du Casino de Montreux, une exposition très suggestive relative au thème du congrès, exposition complétée par la présentation des « Glimpses of Switzerland », suite de diapositives d'un genre nouveau qui, grâce à de très belles photographies et quelques brefs textes, donne une image attrayante de notre pays.

Enfin, avant de se séparer, les congressistes ont décidé de tenir leur quarante-huitième congrès les 28, 29 et 30 août 1970 dans la ville argovienne de Zofingue. Le thème qui sera abordé à ce prochain congrès aura pour objet les articles et dispositions qui peuvent concerner les Suisses de l'étranger dans le projet de révision totale de la

Constitution fédérale.

Le Délégué J.-C. M.

LA SUISSE EN BREF

Rejet de l'initiative xénophobe.

Rejet de l'initiative xénophobe.

Le Conseil fédéral a décidé de rejeter l'initiative contre « l'emprise étrangère » (initiative Schwarzenbach). Il la soumettra aux Chambres et au peuple sans contre-projet. La votation pourrait avoir lieu au mois de juin 1970. D'ici là, de nouvelles mesures de stabilisation de la main-d'œuvre étrangère auront été décidées. Le rapport gouvernemental n'a pas encore paru, mais un résumé a été remis à la presse, et M. von Moos, président de la Confédération, l'a commenté. Sur le plan économique, il y a incontestablement un problème de « pénétration étrangère », a-t-il dit. Mais il faut voir plus loin : les mesures proposées par l'initiative sont inadmissibles si l'on songe aux liens toujours plus étroits qui unissent la Suisse au monde.

Les nouveaux articles sur le droit foncier acceptés par le peuple suisse.
Les deux nouveaux articles constitutionnels sur le droit foncier et l'aménagement du territoire ont été acceptés par 286 406 voix contre 225 597. La participation au scrutin a été en moyenne de 31,5 %; la plus faible participation : Genève avec 10,16 %; la plus forte: Schaffhouse avec 80 %. Ont rejeté le projet les cantons d'Argovie et de Schwytz et le demi-canton d'Obwald.

LIS Suisses précide le Consoil de L'Europe.

Un Suisse préside le Conseil de l'Europe.

Le Conseiller national genevois Olivier Reverdin a été élu par acclamations président de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg. C'est un grand honneur personnel — mais une lourde charge — pour l'intéressé et une marque d'estime internationale pour la Suisse.

Les Zurichoises citoyennes à part entière. Les habitantes de la plus grande ville de Suisse, Zurich, ont reçu dimanches les droits civiques pour les affaires communales. En effet, le corps électoral du canton de Zurich a accepté, par 92 000 ∗ oui »

contre 67 000 « non », en chiffres ronds, d'autoriser les communes à introduire le suffrage féminin.

A Schaffhouse, en revanche pour la deuxième fois, les citoyens ont refusé l'introduction du suffrage féminin, pour les affaires cantonales et communales. 6698 électeurs se sont prononcés en faveur du projet, alors que 7480 le refusaient.

■ Lente augmentation de la population suisse.

Le taux de croissance de la population suisse a tendance à faiblir.

Il est dès lors fort peu probable que la Suisse atteigne dix millions d'habitants en l'an 2000. C'est ce qui ressort en tout cas des estimations du Bureau fédéral de statistique.

Selon des estimations de ce Bureau, la population résidente de la Suisse (y compris les étrangers) atteignait au début de l'année environ 6 115 000. L'augmentation est de 79 000 en une année, contre 83 000 de 1967 à 1968. Le taux de croissance a donc tendance à faiblir car de 1963 à 1964, par exemple, l'augmentation avait été de plus de 100 000 personnes. Selon une étude prospective du Bureau de statistique, on atteindrait en 1987 le chiffre de 6,85 millions d'habitants.

● Les Ecus d'argent ont vécu.

Le Conseil fédéral a décidé de frapper de nouveaux écus en cupronickel qui continueront toutefois à porter l'effigie actuelle. Les nouvelles monnaies ont été mises en circulation le lundi 1^{er} septembre par les soins de la Caisse d'Etat fédérale ainsi que des succursales et agences de la Banque nationale.

L'écu d'argent conserve cependant son pouvoir libératoire. Les nouvelles monnaies sont un peu plus légères que les anciennes, mais elles ont la même apparence, hormis une teinte quelque peu différente.

Berne ne s'en tiendra pas là. M. Celio a en effet révélé que le Conseil fédéral envisageait de frapper une nouvelle pièce de dix francs et de supprimer les centimes rouges.

1000 Chiéfre record des achats d'immembles par les étrangers.

● 1968: Chiffre record des achats d'immeubles par les étrangers.
En 1968, les autorités suisses ont accueilli favorablement 2349 requêtes présentées par des personnes domiciliées à l'étranger en vue de l'acquisition d'immeubles. Le nombre des autorisations a augmenté de près de 60 % par rapport à 1967. La valeur des immeubles dont la vente a été approuvée s'est élevée de 217 millions de francs en 1967 à 366 millions en 1968, ce qui représente le montant le plus important enregistré jusqu'ici.

enregistré jusqu'ici.
Rappelons qu'en vertu d'un arrêté fédéral, l'acquisition d'immeubles
par des étrangers est soumise à l'autorisation.
C'est dans les cantons du Valais (579), de Vaud (552), du Tessin
(449) et des Grisons (389) que l'on a présenté le plus de requêtes.
La superficie dont la vente a été autorisée mesure 265 hectares et
dépasse de 30 % celle de l'année précédente. Les Belges prennent
la troisième place parmi les acquéreurs.

Les manifestations du cinquantenaire du Comptoir Suisse.

A l'occasion de son cinquantenaire, le Comptoir suisse a mis sur pied un programme d'un très grand intérêt et réservé à ses visiteurs une abondance de manifestations toutes particulièrement originales et attractives. Dans le secteur des nouveautés, en ce qui touche à l'infrastructure du Comptoir, une attention spéciale a été accordée à la finition des travaux dans la nouvelle grande halle des bâtiments centraux, salles de congrès climatisées qui servent pendant la foire à présenter des expositions, qui ont encore augmenté l'importance et la polyvalence du Palais de Beaulieu. Palais de Beaulieu

Palais de Beaulieu.

Le cinquantième Comptoir suisse devait être d'autre part marqué par diverses initiatives de haute qualité. Il convient de relever plus particulièrment la publication du LIVRE D'OR. Edité pour la circonstance, cet ouvrage abondamment illustré de photos d'archives et de documents inédits donne un reflet extrêmement complet de l'évolution du Comptoir Suisse en un demi-siècle d'existence.

• Une montre-bracelet électronique à quartz. Une nouvelle première mondiale à l'actif de l'horlogerie suisse, réalisée par la manufacture Longines, a été présentée à Genève. Il s'agit d'une montre-bracelet à quartz, baptisée l'ultraquartz, dont la précision atteint 0,3 seconde par jour et, au porter, moins d'une minute

precision atteint 0,3 secondo par jour extra primar an.

Ce n'est pas la première fois que l'entreprise jurassienne se distingue dans le domaine de l'électronique horlogère.

Le principe de la cybernétique est à la base de cette nouvelle réalisation: 170 fois par seconde, le moteur de la montre est réglé par le quartz (un cristal parfaitement pur à l'abri de tout frottement et oscillant 8192 fois par seconde) par l'intermédiaire d'un cerveau électronique.

Celui-ci est composé de 14 transistors, 19 résistances et 7 capacités.

Quant à l'alimentation, elle est assurée par une simple pile d'une tension de 1,35 volt.

La nouvelle route du Nufenen.

▲ La nouvelle route du Nufenen.

Le 5 septembre, s'est déroulée la cérémonie d'inauguration de la route du col de Nufenen, nouvelle liaison entre le Tessin et le Valais, qui a pu être établie grâce à la conjonction d'initiatives privées et des autorités fédérales et cantonales. Le traditionnel ruban a été coupé par le président du Conseil d'Etat valaisan, M. Bender.

Est-il besoin d'insister sur l'importance de cette réalisation? Le Valais et avec lui toute la Suisse romande peuvent aujourd'hui commiquer directement avec le Tessin. Si l'on part d'Ulrichen, dans la vallée de Conches, la liason avec Airolo est d'une trentaine de kilomètres plus courte que par la Furka et le Gothard.

La « direttissima » vaincue en 32 jours.
 Les six Japonais qui, depuis le 15 juillet, escaladaient la paroi nord de l'Eiger par la direttissima, route jamais empruntée en été, sont

de l'Eiger par la direttissima, route jamais empruntée en été, sont parvenus au sommet le 15 août.

A 17 h 30, Satoru Negishi, 22 ans, chef de cordée, posait le premier le pied sur le sommet. Ses cinq camarades le rejoignaient à 23 h 30, alors qu'un orage très violent balayait les cimes.

Après avoir établi un ultime bivouac sur l'Eiger, les valeureux alpinistes entreprenaient la descente samedi matin à 8 h 45 et, après une dernière journée passée dans la neige, la pluie et le froid, arrivaient samedi soir à 22 h 30 au glacier de l'Eiger où ils passèrent la nuit

Le plus difficile de cette expédition, déclara Satoru Negishi, furent les derniers cent mètres avant le sommet où la roche est très friable.

SPORTS

— Aux championnats européens, à Athènes, les représentants suisses se sont bien comportés. Grâce à Philippe Clerc et à Meta Antenen, mais aussi à Hansueli Mumenthaler, Hansjoerg Wirz, Hansruedi Wiedmer, Werner Kuhn, Elisabeth Waldburger et Uschi Meyer, l'équipe suisse établit le plus beau bilan jamais réalisé par une formation helvétique aux Championnats d'Europe d'athlétisme.